masse salariale

MONTANT GLOBAL DES SALAIRES VERSES DANS LE CANTON DE GENEVE

2e trim. 1984

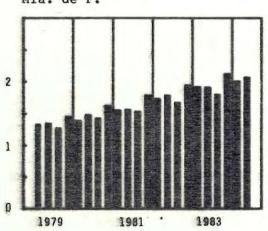
Commentaires

Au cours du deuxième trimestre de l'année, la masse salariale versée par les entreprises du canton (organisations internationales gouvernementales non comprises) a augmenté de 8,2 % par rapport au trimestre correspondant de 1983.

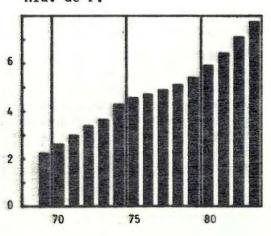
Entre le premier semestre de 1983 et celui de 1984, la masse salariale a progressé de 6,5 % en termes nominaux et, compte tenu d'une augmentation de l'indice des prix à la consommation de 3,9 %, de 2,5 % en termes réels.

SALAIRES VERSES DANS LE CANTON DE GENEVE

Résultats trimestriels Mia. de F.



Résultats annuels Mia. de F.



Résultats trimestriels

		Salaire	s ve	rsés	Vari	ation	n Salaires versés		Salaires versés		Variation		
	1983	en millie	rs de	e F.	en %	(1)		1984	en millie	rs de	e F.	en %	(1)
ler	trim	1	912	388	+	10,9	ler	trim	2	006	224	+	4,9
2e	trim	1	904	283	+	7,3	2e	trim	2	059	982	+	8,2
3e	trim	1	794	998	+	8,0	3e	trim					
4e	trim	2	118	445	+	9,6	4e	trim					

(1) Variation en % par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente.



ation en %	Varia			Salaires en millies	Année	en %	Varia			Salaires en millier	Année
3,6	+	349	852	4	1977	*		284	227	2	1969
4,6	+	560	077	5	1978	16,5	+	040	594	2	1970
6,0	+	390	382	5	1979	14,6	+	656	972	2	1971
9,8	+	383	908	5	1980	13,4	+	181	370	3	1972
8,7	+	309	421	6	1981	7,8	+	052	633	3	1973
10,5	+	363	094	7	1982	17,6	+	781	272	4	1974
9,0	+	114	730	7	1983	6,5	+	378	549	4	1975
						3,0	+	846	683	4	1976

Remarques

Origine de l'enquête

L'enquête sur les salaires versés dans le canton de Genève est réalisée trimestriellement depuis le début de 1980 par le service cantonal de statistique (SCS), dans le cadre de l'activité du groupe de travail "Etudes de prévisions fiscales". Ce dernier est composé de représentants des services financiers de la Ville de Genève, du dépa tement des finances et contributions, du département de l'économie publique et de l'Université.

Déroulement de l'enquête

Régulièrement, le SCS reçoit de deux administrations fédérales à Genève et de douze grandes entreprises privées du canton¹) le montant total des salaires qu'elles ont versés à leur personnel au cours du trimestre écoulé tandis que cinq caisses de compensation lui communiquent la somme globale des cotisations AVS-AI-APG qu'elles ont enregistrées au cours de la même période pour des salariés. À partir de ces deux sources d'information, le SCS calcule, pour chaque trimestre, une masse salariale qui, selon ses estimations, représente actuellement environ 90 % des salaires distribués dans le canton (organisations internationales gouvernementales non comprises).

But de l'enquête

Le but de cette statistique est double : d'un point de vue économique, elle permet de suivre trimestriellement l'évolution de la masse salariale versée par les entrepris du canton et, à ce titre, elle fournit rapidement un indicateur conjoncturel précieux²⁾; d'un point de vue fiscal, elle contribue à une meilleure connaissance de la matière imposable des personnes physiques, dans laquelle les salaires entrent pour une part prépondérante et, ainsi, elle facilite la prévision des recettes fiscales du canton. En revanche, l'enquête ne permet pas de procéder à l'analyse de la structure des salaires puisqu'elle ne fournit, par trimestre, qu'un seul renseignement statistique.

Nature des résultats

Les résultats du dernier trimestre sont provisoires jusqu'à la publication des salaires du trimestre prochain.

¹⁾ Ces entreprises occupent, globalement, un peu moins de 20'000 personnes dans le canton et représentent les activités économiques suivantes : industrie, construction, commerce de gros et de détail, banque et transports.

Cet indicateur est repris dans le Bulletin statistique et les Reflets conjoncturels, qui paraissent trimestriellement.